

COMPTE RENDU Comité piétons-vélos du 23-11-2022

1. Piste cyclable Bruz – Laillé

Participants :

Elus:
B.DELAUNAY
JM. LAFOND
G. PIERRE
Jean BOUTIN

Services Techniques
Thomas LE GOUARD
Citoyens
Jacques CLAVERIE (rayon d'Action
Loïc TOUCHARD (Rando Nature)
David LOUAZON
Franck DUBOIS et Philippe TIREBOIS
(Bicyclette Bruzoise)

Excusé:

Patrick ROULLE Romain GAILLARD Sylvain COLLONGE Isabelle JOALLAND Morgane GORRIA Christine LAVALARD Régine LEPAGE Le projet de pistes cyclables est validé par la commission mobilité -voirie de Rennes Métropole. Le coût est estimé à 1 726 000 euros, le début des travaux est prévu pour le printemps 2024 avec une durée de trois mois.

L'étude structurelle du pont Saint Armel est terminée. Les conclusions ne permettent pas d'envisager la construction d'une passerelle. Les contraintes environnementales et financières ne nous le permettent pas, le coût du projet serait doublé et ne passerait plus dans l'enveloppe prévisionnelle.

Des études complémentaires seront menées concernant le franchissement du pont. La création d'une écluse, est, à ce jour, le scénario le plus probable. Un décalage de la chaussée sur le pont étant déconseillé suite à l'étude structurelle.

Les mesures de vitesse réalisées, montrent que la V85 est égale à 72km/h au niveau de l'entré de Bruz. Une solution pour réduire cette vitesse sera aussi étudiée lors de la prochaine phase.



2. Création de lignes de pédibus

Deux lignes de pédibus sont actuellement en cours de création à l'initiative de l'association des parents d'élèves et avec le soutien du service éducation de la ville. Elles relieront les écoles Jacques Prévert et la Providence au quartier Ouest de la Ville.

Ligne A : Départ Maison de retraite EHPAD Résidence Les Bruyères



Ligne B : le point de départ se situera dans le Quartier du Vert Buisson. Des tests complémentaires doivent avoir lieu pour définir plus précisément le départ afin de s'assurer que la durée du trajet n'excède pas 20 minutes.



3. <u>Identification des discontinuités sur les lignes vélo</u>

Utilisation de panneaux de la ville comme plan « Lignes Vélo ».

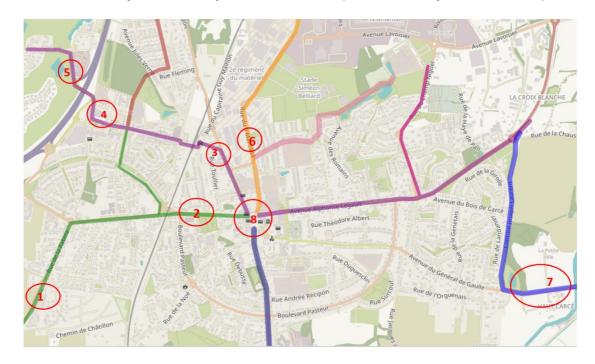
Priorisation des discontinuités à traiter afin de planifier les travaux sur 2023-2025 (100,000 euros /an).

Ligne	Discontinuité	Temps de trajet
Ligne Bobinais	Point noir : traversée de la route (au niveau du cime-	4 minutes
vers lycée Anita	tière) et piste cyclable très déformée ensuite (racines	
Conti:	qui déforment la piste cyclable de façon importante).	
	La liaison avec la piste cyclable menant au lycée Anita	
	Conti n'est plus matérialisée au niveau du rond-point de	
l	la Bobinais.	

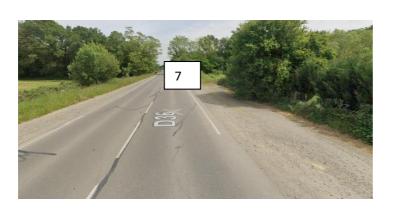
Ligne	Discontinuité	Temps de trajet
Ligne Bobinais vers centre-ville	Désormais plus rapide avec la piste cyclable terminée! Plus aucun point noir excepté l'entrée sur la piste cyclable en haut du boulevard Pasteur. La piste le long de la rue du Champ Niguel qui permet de relier la Bobinais au Lycée n'est pas prioritaire par rapport aux rues qui débouchent du lotissement de la Haye de Pan. Donc la piste cyclable n'a pas le même régime de priorité que la route qu'elle longe.	4 minutes

Ligne	Discontinuité / points noirs	Temps de trajet
Ligne Bobinais Pont péan	 Régime de priorité à revoir sur différents points du tracé. Vigilance avec des haies qui débordent sur la piste au niveau du passage de la rue Féages et du contour Joseph Laurent. Gros Points noirs : à partir de l'ancienne ferme de Carcé, les vélos sont censés repasser sur la D36, particulièrement empruntée par les voitures, qui y roulent très vite. Fin brutale de la piste, et encore plus dans le sens Pont Péan -> Bruz, puisque rien n'indique aux cyclistes qu'ils peuvent/doivent traverser la route pour emprunter la piste à partir de l'ancienne ferme de Carcé. Et il n'y a aucun marquage au sol qui permettrait de le faire en sécurité, ce qui implique que les cyclistes restent sur la route jusqu'au rondpoint d'entrée dans Bruz (portion en montée pour les cyclistes, avec des véhicules respectant rarement les limites de vitesse). 	

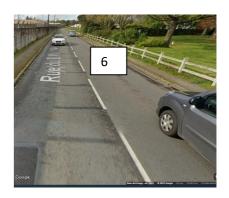
Synthèses des points à améliorer (discontinuité piétons et vélos)



- 1. Discontinuité piétonne et manque de cohérence des connexions des bandes cyclables avec la piste cyclable de Pont Réan Le danger est de se retrouver avec des piétons sur la bande cyclable la nuit.
- 2. Bande cyclable à tracer entre le rond-point et la zone 20 (la largeur semble suffisante).
- 3. Absence de bande cyclable entre la gare et l'ancien Domino's pizza) : largeur de voirie probablement trop étroite.
- 4. Pas de bande ni de piste cyclable sur cette portion, lecture difficile du trajet.
- 5. Pas de bande cyclable : l'installation de poteau pour séparer la rue des piétons est prévue).
- 6. Absence de bande cyclable sur ce tronçon de la rue du 8 Mai : Liaison vers le réseau express Vélo (voirie étroite).
- 7. Pas de bande cyclable à la sortie de Bruz.
- 8. Contresens vélo difficile à pratiquer à cause d'une forte circulation automobile. Opportunité de l'arrivée éventuelle du TramBus pour améliorer les choses.







Ligne	Discontinuités / Points Noirs	Temps de trajet
Rue du 8 Mai / Ker Lann	Le long du terrain militaire rue du 8 mai. Chaussée dégradée : rond-point rue du 8 mai / A Camus. Fin de piste cyclable difficilement lisible à l'arrivée dans le campus Rue Pierre Chareau/ Contour A. de Saint Exupéry. Passage devant le forum / existence d'un panneau voie partagée limitée à 20 km/h mais interrogation sur la zone en question (piste cyclable, voie piétons ? trottoir ?).	8 à 10min



Ligne	Discontinuités / Points Noirs	Temps de trajet
Pont Réan - Centre	Rue de la Rabine manque de lisibilité du parcours dans le sens vers Pont Réan. Dans le sens vers le Vert Buisson, il y a une discontinuité pour les piétons et un risque d'emportièrement sur la dernière partie	15 min



Ligne	Discontinuités / Points Noirs	Temps de trajet
Cissé - Centre	- Avenue de la Chaise :	12-15 min

- pas de réel trottoir = espace cendré non protégé que beaucoup d'enfants empruntent à pied ou à vélo matin et soir pour se rendre aux 2 écoles du Vert Buisson
- les vélos roulent sur la route étroite, dont la vitesse est limitée à 30 km/h mais vitesse non respectée par les voitures.
- camions de livraison, bus, circulation dense pour se rendre à l'hôtel, au centre esthétique et au golf
- discontinuité de la piste cyclable entre le pont de Cicé et l'école publique : pas de piste rue de Gavrinis
- pas de signalétique pour se rendre sous la gare et passage non sécurisé sur le parking de la gare
 - pas de piste entre la gare et rue Jules Tricault jusqu'à l'ex Domino's

Avenue de l'Europe : pas de problème hormis des cyclistes roulant sur la route faute de signalétique ?

